

# LES POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS : QUELS ENJEUX POUR LES ORGANISMES HLM ?

## ENJEUX

La loi ALUR a engagé une réforme en profondeur de la gestion de la demande de logement social et des attributions, confortée par les objectifs fixés dans le cadre de la loi LEC et les dispositions de la loi ELAN. Il revient à chaque EPCI concerné, la responsabilité de définir des politiques de gestion de la demande et des attributions à l'échelle de son territoire et d'organiser leur mise en œuvre, en intégrant les nouvelles dispositions portées par la récente loi ELAN et ses décrets d'application.

## PUBLIC

Responsable de gestion locative et du service attribution. Membre des commissions d'attribution des logements. Agent des collectivités locales et des organismes réservataires.

## OBJECTIFS

- › décrypter les enjeux de ces nouvelles politiques pour pouvoir s'y inscrire
- › définir le cadre réglementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- › identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués : EPCI, bailleurs et réservataires
- › favoriser le dialogue entre les acteurs impliqués.

## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage alterne des apports de connaissances et des réflexions méthodologiques illustrées de retour d'expériences terrain.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## ANIMATION

Fanny LAINE-DANIEL, Consultante-formatrice spécialisée dans les politiques locales de l'habitat.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025  
4 et 5 décembre 2025

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel historique : peuplement et attributions des logements sociaux**
  - › points de repères historiques
  - › l'enjeu de la mixité sociale
- **Le cadre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions**
  - › les grands enjeux
  - › le cadre réglementaire
  - › la CIL et le rôle des acteurs dont les organismes Hlm
  - › le PPGDID
  - › le document cadre d'orientation d'attribution et la CIA
  - › l'articulation avec les autres politiques (PLH) et politiques sectorielles
  - › l'articulation avec le NPNRU
- **Les orientations d'attribution : outils et méthode**
  - › le diagnostic partagé
  - › les orientations
  - › les objectifs réglementaires et les objectifs locaux d'attribution
- **La gestion de la demande et des attributions**
  - › le service d'accueil et d'information des demandeurs
  - › la gestion partagée de la demande
  - › focus sur la cotation de la demande (loi ELAN)
- **Le passage à la gestion en flux des réservations**
  - › les enjeux
  - › le cadre réglementaire
  - › les modalités de passage à la gestion en flux
- **Enjeux et impacts pour les organismes Hlm**
  - › contributions
  - › points de vigilance
  - › évolution des pratiques
  - › nouvelles relations avec les réservataires et partenaires
- **Retours d'expériences.**

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

**PRIX NET : 1610 EUROS** - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. [patricia.sivakumar@afpols.fr](mailto:patricia.sivakumar@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)